



Lettre d'information licences

Saison 2021/2022



Parents, Joueurs, Joueuses,

Veillez trouver ci-joint les informations relatives à votre demande de licence.

► **LICENCE PAPIER pour les NON licencié(e)s à l'EBS en 2020 / 2021**

Liste des pièces à fournir **en indiquant le nom** du joueur / de la joueuse au dos de chaque document :

- Copie du livret de famille page des parents + page du joueur / de la joueuse **ou** extrait d'acte de naissance **ou** pièce d'identité
- Photo d'identité récente **en couleur**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire de demande de licence dûment complété où vous indiquerez lisiblement une adresse mail personnelle et régulièrement consultée
- Questionnaire de santé dûment complété et signé par un parent ou la licenciée majeure (*si une réponse négative, faire un certificat médical signé du médecin*)
- Règlement de la cotisation (cf modalités ci-dessous)

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

► **LICENCE DÉMATÉRIALISÉE pour les licencié(e)s à l'EBS en 2020 / 2021**

Le renouvellement doit se faire de façon dématérialisée = par internet :

1. Vous allez recevoir un mail de la FFF vous proposant le renouvellement de la licence en ligne. Pensez à vérifier vos mails « indésirables ».
→ Si vous ne recevez pas de mail de la FFF au 01/07/2021, prenez contact directement avec notre secrétaire (coordonnées ci-dessous)
2. Ouvrez le mail et suivez les étapes relatives à votre demande de renouvellement.
3. N'oubliez pas de télécharger / envoyer les pièces jointes qui vous sont demandées le cas échéant : photo récente en couleurs, certificat médical, etc. (format jpg ou png).
4. Faites-nous passer le règlement de la licence, dans une enveloppe fermée (cf ci-dessous chapitre « retour de la demande de licence et du règlement »)

En cas de difficulté, prendre contact avec :

- ✓ Notre secrétaire Claire CHAMPION par mail à « 540737@laurafoot.org »
- ✓ Notre responsable sportif et éducatif Camille JULLIEN : 06 48 25 89 68 / cam7188@hotmail.fr

► **COTISATION 2021/2022 :** (*Compte-tenu des conditions sanitaires de la saison précédente*)

- **140 €* au lieu de 160 €** pour les catégories U15 et U18(garçons)
- **140 €* au lieu de 160 €** pour les catégories U15 à séniore (filles)
- **100 €* au lieu de 120 €** pour les catégories jusqu'à U13 (garçons et filles)

***Remise faite uniquement pour un paiement de la licence avant le 10 juillet 2021.**

Déduction de 30€ pour chaque licencié(e) supplémentaire de la même famille

➤ Que comprend la cotisation ? :

- ✓ La licence : frais d'engagement, assurance RC, frais de gestion
- ✓ Les charges d'encadrement par des éducateurs diplômés ou en cours de formation, l'accès aux entraînements hebdomadaires par catégories, l'accès aux compétitions.
- ✓ La fourniture d'un équipement short et chaussettes en début de saison
- ✓ 10 cartes de loto (une série par famille)
- ✓ 3 calendriers
- ✓ 1 T-Shirt PUMA

Remarque : L'EBS organisera son LOTO en mars 2022. Cette manifestation est essentielle pour le fonctionnement du club. C'est pourquoi nous vous remettrons vos 10 cartes (3 € la carte) avant Noël, elles concernent la partie extérieure. **Le produit de la vente des cartes de loto, soit au maximum 30 € (3 € x 10 cartes) est conservé par le joueur.**

De même, le produit de la vente des calendriers, soit au maximum 15 € (5 € x 3 calendriers), est conservé par le joueur.

➤ Modalités de règlement :

Merci de nous indiquer la catégorie, le nom-prénom du joueur / joueuse au dos de chaque document :

Prioritairement par chèque à l'ordre de l'Essor Bresse Saône.

Possibilité d'étaler votre règlement en 3 chèques, tous à remettre impérativement en même temps.

- Coupons Sports ANCV et Chèques Vacances ANCV acceptés
- Chèques Jeunes 01 acceptés (dans la limite de 5 par joueur et par an)

➤ Retour de la demande de licence et du règlement :

Dans une enveloppe fermée, avec la catégorie, le nom-prénom de votre enfant dessus :

- Par courrier ou directement dans la boîte aux lettres : Essor Bresse Saône - 100, place de la Mairie 01570 Feillens (située derrière la mairie de Feillens, à gauche du portail de l'école publique).
- Lors des permanences essayages équipements et licences EBS (cf dates et lieux ci-dessous).
- Aux éducateurs lors des séances d'entraînement du mois d'août.

IMPORTANT : Tout joueur, toute joueuse, n'ayant pas rendu sa demande de licence, ni effectué son renouvellement en ligne ou régularisé sa cotisation se verra interdire l'accès aux entraînements à partir du lundi 13 septembre 2021 jusqu'à régularisation définitive.

Aucune licence ne sera validée sans paiement

➤ Permanences licences et essayages équipements boutique EBS :

Samedi 19 juin 2021 de 10h à 12h au club house du stade de FEILLENS

Vendredi 25 juin 2021 de 18h à 20h au club house du stade de FEILLENS

Samedi 10 juillet 2021 de 10h à 12h au club house du stade de FEILLENS

➤ Equipements :

Pour la saison 2021/2022, nous renouvelons notre contrat avec notre distributeur C-SPORTS – Chemin des Baisses – 01440 VIRIAT (à côté du District de l'Ain)

L'équipementier est  PUMA®

Vous trouverez une gamme de produits PUMA-EBS (voir document ci-joint)

Nous bénéficions avec notre distributeur d'un avantage licencié club pour tous les achats effectués auprès de C-SPORTS.

Tous les produits PUMA-EBS vous seront vendus à prix quasi-coûtant.

Si vous souhaitez acheter des équipements sportifs chez notre distributeur C-SPORTS, nous avons négocié pour vous les conditions suivantes :

- 35 % de réduction sur les produits PUMA (exemple : chaussures de foot – protèges- tibia – etc...)
- 20 % de réduction sur les produits des autres marques

➤ Vie du club :



Site internet : essorbressesaone.com

Page Facebook : Essor Bresse Saône

Compte Instagram : [essorbressesaone_](https://www.instagram.com/essorbressesaone_)

